Fédération Française d'Équitation

Saison Sportive 2026

Voltige Équestre

Photographies : ©FEI/Lukasz Kowalski

Direction Technique Nationale

Sommaire

Préambule 3

Projet sportif 2026 4

Coordonnées 5

Renseignements 6

- Le passeport FEI
- L'enregistrement FEI
- Certificat sanitaire
- Les vaccinations
- FEI Horse App
- Equipement Equipe de France

Accompagnement fédéral vers la performance 8

Accompagnement fédéral vers la performance 10

Les Groupes Cibles de l'action Fédérale 11

Primes FFE – Championnats du monde 12

Primes FFE - Concours Internationaux 13

Seniors 14

Groupe Equipe de France 16

Jeunes Voltigeurs 17

Juniors 18

Liste des Sportifs de Haut Niveau 2026 19

Conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau, Espoir et au Collectif National pour 2027 20

Préambule

La « Saison Sportive » est le document de référence qui définit le dispositif d'accompagnement des sportifs de Haut Niveau.

La « Saison Sportive » s'inscrit dans le projet sportif de la Fédération Française d'Equitation. Elle traduit sa volonté de participer à la formation des élites au travers de parcours balisés de compétitions internationales et de stages en vue de l'échéance de l'année.

Ses actions se traduisent par de l'encadrement, des sélections et par des primes destinées aux sportifs et aux propriétaires des chevaux performants ainsi que des aides financières attribuées aux sportifs en fonction de critères techniques.

La FFE valorise également la réussite de ses sportifs dans les circuits qu'elle met en place en s'appuyant sur les concours nationaux et internationaux français.

La « Saison Sportive » définit également les conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau, Espoir et Collectif Nationaux.

Tout sportif ou sportive sélectionné(e) en vue de participer aux compétitions internationales en France et à l'étranger s'engage à respecter et à promouvoir la Charte du Sport de Haut Niveau annexée.

Pour tout ce qui ne figure pas au présent document, il est fait application des règlements FFE en vigueur, et notamment, pour l'international, le chapitre VIII des Dispositions Générales des compétitions.

Projet sportif 2026

Bilan

Les performances réalisées lors des championnats d'Europe de Stadl Paura avec le titre de champion d'Europe en individuel Homme ainsi que les résultats des athlètes des différentes catégories permettent à la voltige française de se maintenir aux premiers rangs des nations au tableau des médailles. Ce leadership s'est construit à travers l'optimisation de nos points forts, qu'il s'agisse de la qualité des chevaux, des qualités techniques des voltigeurs, de notre prédominance sur l'aspect artistique, mais également par l'expertise et la richesse du groupe France (voltigeurs, longeurs, propriétaires, staff…). Le modèle français est désormais clairement identifié et reconnu sur la scène internationale.

Avec 32 médailles, dont 14 titres, obtenus en championnats depuis 2014 par 14 individuels, 4 équipes, 1 Pas de Deux et 3 titres en Coupe des Nations, l'Équipe de France a su démontrer son savoir-faire et faire preuve d'une grande créativité.

Objectifs

L'objectif porte aujourd'hui sur le maintien du rang de la France lors du prochain cycle et en vue des Championnats du Monde 2026, tout en conservant des ambitions de podium en Individuel Homme et Femme, par Equipe, en Pas de Deux et en Coupe des Nations.

La mise en place d'une individualisation du calendrier de compétitions ainsi que le ciblage des stages de préparation aux championnats et Relève optimisera le suivi des athlètes, avec pour objectif second l'évolution au sein de la ranking FEI.

L'enjeu se situe aussi fortement sur nos Juniors et Young Vaulters, avec pour objectif majeur cette année les Championnats d'Europe et à plus long terme la préparation de nos jeunes.

La formalisation de ces objectifs s'inscrit dans une politique de transparence et d'optimisation de la communication avec tous les acteurs du haut niveau : sportifs, entraîneurs, propriétaires et entourage.

Critères et modalités de sélection FFE

La sélection pour l'échéance sportive majeure de l'année se fonde sur les critères et modalités suivantes.

- L'adhésion aux programmes de stages et de compétition définis en concertation avec la FFE
- Les résultats sportifs et leur évolution au cours de la saison, appréciés au regard du niveau de compétition et de concurrence dans lesquels ils ont été réalisés.
- L'état de forme et de santé du couple avéré au cours de la saison et/ou prévisible au moment de l'échéance majeure.
- L'engagement du sportif et de son entourage et sa capacité à participer à la cohésion et à la dynamique de l'équipe de France

Ces critères sont interdépendants et non pondérés entre eux. Leur combinaison en vue de la sélection relève de l'expertise et des prérogatives de la FFE.

Un comité de sélection composé de la Directrice Technique Nationale ou de son représentant, du Président de la FFE ou de son représentant, du staff de la discipline et d'experts peut être constitué afin de garantir une décision objective, argumentée et légitime, tout en prévenant tout risque de conflit d'intérêts.

Toute situation susceptible de constituer un conflit d'intérêt lors de la sélection d'un couple, doit être communiquée à la Fédération et à la Direction Technique Nationale, afin que des mesures spécifiques soient prises pour garantir l'intégrité du processus de sélection.

Les sélections pour l'échéance de l'année sont annoncées lors d'un échange oral, aux athlètes non sélectionnés de la liste nominatives puis aux athlètes sélectionnés et enfin aux médias et au grand public, au plus tard le jour de la date de la clôture des engagements.

Excellente saison à tous !

Coordonnées

Fédération Française d'Equitation

Service FFE Compétition
Parc Equestre Fédéral
La Colonie
41600 LAMOTTE BEUVRON

Directrice Technique Nationale
Sophie DUBOURG

Conseiller Technique National
François ATHIMON

Entraîneure Nationale, Sélectionneuse Nationale
Manon MOUTINHO

Entraîneur National Chevaux
Sébastien LANGLOIS

Chorégraphe
Romain BERNARD

Vétérinaire
Isabelle BURGAUD

FFE Compétition - Secrétariat de la Voltige
☎ Tél. : **02.54.94.46.57**
✉ E-mail : voltige.inter@ffe.com /adeline.allain@ffe.com
Ouvert du Lundi au Vendredi 9h-13h00 & 14h00-18h00

Renseignements

Le passeport F.E.I.

Tout cheval ou poney engagé sur un concours international doit être détenteur d'un passeport FEI valide, sauf si le concours a lieu dans le pays de résidence du cheval pour les « low levels ». Un passeport se renouvelle tous les 4 ans.
La demande s'effectue en ligne, depuis l'Espace Perso FFE Compet, retrouvez la procédure en cliquant ici.

Secrétariat Passeport FEI
☎Tél. : **02.54.94.46.01**
✉ E-mail : francesca.ledru@ffe.com

Un passeport se renouvelle tous les 4 ans.

L'enregistrement FEI

Pour tout engagement en compétition internationale **l'enregistrement des voltigeurs, longeurs et des chevaux/poneys auprès de la F.E.I. est obligatoire**. Cet enregistrement doit être renouvelé chaque année et s'effectue avec le compte engageur sur ffecompet. Pour tout premier enregistrement FEI d'un cheval, les documents d'identifications sont à transmettre à la FEI par l'application FEI HORSE APP. Retrouvez la procédure en cliquant ici.

Certificat sanitaire

Pour tout transport de chevaux à l'étranger, vous devez faire établir un certificat sanitaire par un vétérinaire agréé et faire valider ce document par votre **Direction Départementale de la Protection des Populations** (DDPP) afin d'obtenir un Certificat Sanitaire Intracommunautaire.

Les demandes de certificats sanitaires pour le transport de chevaux dans l'Union Européenne doivent être effectuées via le nouvel outil TRACES-NT.
Pour cela, vous devez créer un compte opérateur à partir de la page suivante : https://webgate.ec.europa.eu/tracesnt/login
Ce compte doit être validé par votre DD(ETS)PP, veillez à bien anticiper cette démarche.

Assurez-vous des conditions sanitaires requises spécifiques du pays de destination ou de transit auprès de votre DD(ETS)PP.

Les vaccinations

Pour participer à une compétition internationale, les poneys et chevaux doivent être en règle avec la règlementation FEI :
https://inside.fei.org/fei/your-role/veterinarians/biosecurity-movements/vaccinations

FEI Horse App

Lors de toute participation à une compétition internationale, les athlètes ont l'obligation d'utiliser la FEI Horse App conformément à la réglementation de la FEI. Cette application mobile doit être utilisée pour :

- Remplir le formulaire d'auto-certification de l'état de santé du cheval (avant d'arriver sur le lieu de la compétition),
- Renseigner quotidiennement la température du cheval (avant et pendant la compétition),
- Enregistrer l'historique des vaccinations contre la grippe équine – **obligatoire à partir du 1 er janvier 2026**.

Il appartient à chaque athlète de s'assurer que les données sont correctement renseignées dans les délais impartis, faute de quoi des sanctions peuvent être appliquées par la FEI.

Retrouvez plus d'informations en cliquant ici.

Equipement Equipe de France

Une dotation est attribuée aux sportifs sélectionnés en Équipe de France. Ces équipements doivent être portés conformément à la Charte du Sport de Haut Niveau.

Cette dotation est valable pour une durée de quatre ans. Les tenues ne font pas l'objet d'un renouvellement complet chaque année : seuls certains éléments peuvent être remplacés tous les deux ans.

Ainsi, lors de chaque sélection, l'athlète doit prévoir l'équipement dont il dispose déjà et conserver sa dotation en vue de prochaines sélections.

À titre informatif, et pour l'entourage des athlètes qui le souhaitent, la collection France est disponible sur le site d'Harcour : https://harcour.fr/fr/66-collection-france

Accompagnement fédéral vers la performance

Les différentes aides présentées dans cette saison sportive matérialisent l'engagement de la FFE à vos côtés et sont mises en cohérence avec les objectifs de l'année. Nous souhaitons que cette démarche vous aide pour optimiser vos performances et pour continuer à progresser en 2026.

- **La dynamique collective, « l'esprit bleu »**

La charte du Sport de Haut Niveau, l'équipement équipe de France, les stages.

- **Bourse à la formation et à l'entrainement**
-

La Fédération Française d'Equitation met à disposition un entraîneur national et des adjoints du meilleur niveau international ainsi que des experts pour tous les facteurs de la performance.

- **Le soutien médiatique**

La Fédération met en avant les groupes cibles, les sélections aux différentes échéances de l'année et les sportifs de Haut Niveau. Elle propose également des actions de media training et fournit des éléments de langage adaptés.

- **L'accompagnement du suivi vétérinaire et de maréchalerie**

Des vétérinaires fédéraux et des maréchaux-ferrants accompagnent les équipes de France au sein du staff fédéral. Ils interviennent tout au long de l'année, lors des stages et des compétitions, en assurant le suivi longitudinal des chevaux, en étroite collaboration avec les vétérinaires traitants, les maréchaux privés et les propriétaires. Ils ont un rôle de conseil et de prévention auprès des cavaliers et du staff, afin de garantir une sélection sportive respectueuse de l'intégrité physique et mentale des chevaux.
À cette fin, les sportifs et les propriétaires s'engagent à communiquer à l'encadrement fédéral l'ensemble des informations relatives au suivi de santé des chevaux. Les propriétaires autorisent le vétérinaire fédéral à examiner l'équidé et, le cas échéant, à apporter tous les soins nécessaires, en lien avec le vétérinaire traitant.

Aides fédérales aux sportifs

Les Aides Fédérales sont des aides financières de la Fédération Française d'Equitation.
Ces aides fédérales sont versées aux sportifs sélectionnés dans les concours et convoqués aux stages catégorisés page 13 à 16 du présent document.

Ces aides fédérales sont versées directement sur le compte engageur du sportif, après retour :
- de leur dossier complet Sportif de Haut Niveau, pour les voltigeurs ou longeurs concernés,
- de la fiche de renseignements et des documents justificatifs demandés par le secrétariat, pour tout autre voltigeur ou longeur.

Barème :

Kilomètres calculés selon www.viamichelin.fr – itinéraire conseillé

Déplacements en Europe :

- Route : sans justificatif, depuis le domicile, jusqu'au lieu de stage ou de compétition
  0.40€/km par cheval avec un maximum de **2 chevaux**
  0.30€/km par véhicule sur décision de la DTN
  0.40€/km par véhicule en covoiturage sur décision de la DTN

- Avion, bateau et train : prise en charge exceptionnelle sur décision de la DTN et sur présentation de pièces justificatives. Remboursés dans la limite d'un montant de 500 € par concours.

Hébergement et restauration, *en l'absence de prise en charge par le Comité d'Organisation ou par la FFE directement auprès du C.O., les aides fédérales sont attribuées de la manière suivante :*

A l'Étranger :

- Hébergement : **90€** par journée de compétition/stage.
- Restauration : **40 €** par journée de compétition/stage.

Aides fédérales pour les équipes sur base des frais réels.

En France :

- Hébergement : **60€** par journée de compétition/stage.
- Restauration : **32 €** par journée de compétition/stage.

Aides fédérales pour les équipes sur base des frais réels.

Primes fédérales aux voltigeurs et longeurs

Ces primes sont versées par la Fédération Française d'Equitation aux voltigeurs et longeurs médaillés aux Championnats Seniors de référence de l'année.

Primes fédérales aux propriétaires

Le versement des primes intervient sous réserve du respect des conditions suivantes :

- au cours de l'année, le cheval concerné ne doit pas avoir fait d'une sanction pour dopage, sur le circuit FFE ou FEI.
- au cours de l'année, le propriétaire ne doit pas avoir fait l'objet d'une sanction disciplinaire de la FFE ou de la FEI. En cas de copropriété d'un cheval, seul le copropriétaire ayant été sanctionné perd le bénéfice des primes, les autres copropriétaires pourront bénéficier de leur part de prime respective.
- le propriétaire du cheval au moment de la performance entraînant la prime doit toujours être le même au moment du versement de celle-ci.
- le voltigeur et le longeur du cheval au moment de la performance entraînant la prime doivent toujours être les mêmes au moment du versement de celle-ci.

Le versement des primes acquises en 2026 interviendra au plus tard le 31 mars 2027, au prorata de la propriété renseignée au SIRE sur le compte engageur du propriétaire.

Les primes fédérales aux propriétaires sont divisées par deux pour les chevaux appartenant à l'état et ne sont pas à versé pour les chevaux loués par la fédération.

Accompagnement fédéral vers la performance

- **Aides personnalisées** (sous réserve de confirmation du Ministère des Sports et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport)

Les aides personnalisées :

Les Aides Personnalisées sont des aides financières directes de l'Etat exclusivement réservées aux Sportifs inscrits sur les listes de Haut Niveau (SHN) des collectifs Elites, Seniors ou Relèves dont le cumul des ressources est inférieur à 40 000€ bruts sur l'année. Elles sont attribuées sur décision du Directeur Technique National (DTN), et versées par l'Agence Nationale du Sport (ANS) directement sur le compte bancaire du sportif de haut niveau.

Les aides personnalisées sont divisées par 2 pour les sportifs affectés dans des établissements équestres avec le statut de fonctionnaire, contractuel de l'Etat, civil ou militaire.

Les aides personnalisées sont soumises à des **charges sociales**, qui diminuent le montant net versé, dès lors que le montant attribué pour une année civile, du 1er janvier au 31 décembre, est égal ou supérieur à **12 015 €** selon le barème 2026.

Toute sélection ne donne pas obligatoirement droit au versement d'aides ou de primes. Celles-ci restent soumises à validation de la Direction Technique Nationale.

Pour les SHN, les aides fédérales et les aides personnalisées pourront être suspendues ou annulées dès lors que le suivi médical réglementaire n'aura pas été effectué.

Les aides fédérales et les aides personnalisées du longeur seront suspendues si celui-ci longe un couple relevant d'une fédération étrangère.

Les Groupes Cibles de l'action Fédérale

Des voltigeurs, longeurs, chevaux, peuvent être sélectionnés pour intégrer les groupes cibles de l'action fédérale.

Le Groupe France

Le **GROUPE FRANCE** rassemble des sportifs inscrits sur la liste ministérielle des Sportifs de Haut Niveau des catégories Elite, Senior, Relève et de la liste des Espoirs, dans le respect de la charte du sport de haut niveau de la FFE.

La Direction Technique Nationale peut intégrer les sportifs dont la progression laisse présager un avenir international au plus haut niveau.

Le maintien dans le groupe est fonction du suivi sportif et des résultats. Les athlètes sortent également des groupes en cas de manquement à la Charte du Sport de Haut Niveau.

Le Groupe Equipe de France

Le **GROUPE EQUIPE DE FRANCE** rassemble des sportifs dans l'objectif des Championnats du Monde d'Aachen 2026.

Voltigeurs		
Jeanne BRAUN	Ruben DELAUNAY	Tom MENAND
Léna DAO DUC LONG	Louis DUMONT	Dorian TERRIER
Zoé DA SILVA	Quentin JABET	

Longeurs	
Yannick KERSULEC	Sirine ABOUSAID

La Direction Technique Nationale peut intégrer les sportifs dont la progression laisse présager un avenir international au plus haut niveau.

Le maintien dans le groupe est fonction du suivi sportif et des résultats. Les athlètes sortent également des groupes en cas de manquement à la Charte du Sport de Haut Niveau.

Primes FFE – Championnats du monde
Aachen 10 au 23 août 2026

VOLTIGEURS ET LONGEURS

Primes FFE

Médaille d'Or			Médaille d'Argent			Médaille de Bronze		
Individuel* / Pas de Deux**	Par équipe***	Coupe des Nations***	Individuel* / Pas de Deux**	Par équipe***	Coupe des Nations***	Individuel * / Pas de Deux**	Par équipe***	Coupe des Nations***
20 000€	20 000€	20 000€	10 000€	10 000€	10 000€	5 000€	5 000€	5 000€

PROPRIETAIRES

Primes FFE

Médaille d'Or			Médaille d'Argent			Médaille de Bronze		
Individuel/ Pas de Deux	Par équipe	Coupe des Nations****	Individuel/ Pas de Deux	Par équipe	Coupe des Nations****	Individuel/ Pas de Deux	Par équipe	Coupe des Nations****
1 500€	1 500€	1 500€	1 000€	1 000€	1 000€	500€	500€	500€

*Cette somme est répartie de façon égale entre le voltigeur et le longeur

**Cette somme est répartie de façon égale entre les deux voltigeurs et le longeur

***Cette somme est répartie de façon égale entre les membres de l'équipe et le longeur

**** Cette somme est répartie de façon égale entre les différents propriétaires du collectif

Primes FFE - Concours Internationaux

Primes FFE aux propriétaires

Compétitions	Résultat		Montant
CVI*** - *12 partants minimum chez les femmes* - *6 partants minimum chez les hommes* - *5 équipes ou pas de deux partants minimum* **Finale CVI-W**	**Note minimale de** 7.6	1er	1 500 €
		2ème	1 000 €
		3ème	500 €
CVIO Coupe des Nations (Montant à diviser entre les différents propriétaires des chevaux du collectif*)		1er	1 500 €
		2ème	1 000 €
		3ème	500 €

* collectif : ensemble des performances prises en compte pour le classement

Seniors

Prise en charge FFE

Stages de haut niveau sur convocation du DTN	**Cheval** Boxe (première litière) : 2 chevaux maximum par voltigeur Transport au barème fédéral pour le Groupe France **Voltigeur/Longeur** Hébergement + Transport athlètes Groupe France Restauration au barème fédéral Groupe France Prise en charge intervenants et installations
Stages de préparation au Championnat du monde Stages PFV Stages sur site de résidence des chevaux de tête (sur validation DTN)	**Cheval** Boxe (première litière) : 2 chevaux maximum par voltigeur Transport au barème fédéral **Voltigeur/Longeur** Hébergement + restauration au barème fédéral Transport athlètes **Groom** (1 par cheval, la DTN se réserve le droit de fixer un nombre max en fonction du nombre de chevaux engagés) Hébergement + restauration + Transport au barème fédéral Prise en charge intervenants et installations

Championnat du Monde Aachen 10 au 23 août 2026	**Cheval** Boxes (première litière) + engagements Transport au barème fédéral **Voltigeur/Longeur** Hébergement + restauration au barème fédéral Transport au barème fédéral **Groom** (1 par cheval, la DTN se réserve le droit de fixer un nombre max en fonction du nombre de chevaux engagés) Hébergement + restauration + Transport au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 800€ par voltigeur/longeur en Individuel/Pas de deux	
CVI Prise en charge de 4 CVI3* de référence par athlète. Saumur (FRA) 02 au 05 avril Ermelo (NED) 24 au 26 avril Lier (BEL) 29 avril au 03 mai Wiesbaden (GER) 22 au 25 mai Opglabbeek (BEL) 28 au 31 mai Krumke (GER) 04 au 07 juin Seuls seront pris en charge les voltigeurs sélectionnés par l'Entraîneur National (soumis à l'accord du DTN)	**Individuels**	
	Note de 7.6 à 7.8 : Transport cheval au barème fédéral	Note supérieure à 7.8 : Transport cheval + hébergement / restauration voltigeur/longeur au barème fédéral
	Pas de Deux	
	Note de 7.6 à 8.2 : Transport cheval au barème fédéral	Note supérieure à 8.2 : Transport cheval + hébergement / restauration voltigeurs/longeur au barème fédéral

CVI W	**Cheval** Transport au barème fédéral **Voltigeur/Longeur** Hébergement + restauration au barème fédéral (si pas de prise en charge CO)

Aides fédérales pouvant être versées à tous les longeurs / voltigeurs
Aides d'Etat réservées aux Sportifs de Haut Niveau des Collectifs Elite, Seniors ou Relèves sous réserve et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport

Groupe Equipe de France

Prise en charge FFE

Stages de haut niveau sur convocation du DTN Pôle France Saumur / Site ponctuel d'entraînement **Mises en situations/ Compétitions et Championnats du monde**	Prise en charge intervenants et installations **Cheval** Boxe (première litière) : 2 chevaux maximum pour le ~~collectif~~ groupe Equipe de France Transport au barème fédéral **Voltigeur/Longeur** Hébergement + Transport au barème fédéral Restauration au barème fédéral Une prise en charge est possible pour un accompagnant majeur des athlètes mineurs : hébergement + transport + restauration au barème fédéral.

Aides fédérales pouvant être versées à tous les longeurs / voltigeurs

Jeunes Voltigeurs

Prise en charge FFE

Stage de haut niveau sur convocation du DTN	**Cheval** Boxe (première litière) : 2 chevaux maximum par voltigeur Transport au barème fédéral pour le Groupe France **Voltigeur/Longeur** Hébergement + Transport athlètes Restauration au barème fédéral pour le Groupe France Prise en charge des intervenants et des installations
Stage de préparation au Championnat du Monde	**Cheval** Boxe (première litière) : 2 chevaux maximum par voltigeur Transport au barème fédéral **Voltigeur/Longeur** Hébergement + restauration au barème fédéral Transport athlètes **Groom** (1 par cheval, la DTN se réserve le droit de fixer un nombre max en fonction du nombre de chevaux engagés) Hébergement + restauration + Transport au barème fédéral Prise en charge des intervenants et des installations

Championnat d'Europe Le Mans 29 juillet au 2 août 2026	**Cheval** Boxes (première litière) + engagements Transport au barème fédéral **Voltigeur/Longeur** Hébergement + restauration au barème fédéral Transport au barème fédéral **Groom** (1 par cheval, la DTN se réserve le droit de fixer un nombre max en fonction du nombre de chevaux engagés) Hébergement + restauration + Transport au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 300€ par voltigeur/longeur en individuel	
CVI Prise en charge de 3 CVI2Y* par athlète. Saumur (FRA) 02 au 05 avril Ermelo (NED) 24 au 26 avril Lier (BEL) 29 avril au 03 mai Opglabbeek (BEL) 28 au 31 mai Krumke (GER) 04 au 07 juin Seuls seront pris en charge les voltigeurs sélectionnés par l'Entraîneur National soumis à l'accord du DTN	**Individuels**	
	Note de 7.4 à 7.7 : Transport cheval au barème fédéral	Note supérieure à 7.7 : Transport cheval + hébergement / restauration voltigeurs/longeur au barème fédéral

Aides fédérales pouvant être versées à tous les longeurs / voltigeurs

Aides d'Etat réservées aux Sportifs de Haut Niveau des Collectifs Seniors ou Relèves sous réserve et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport

Juniors

Prise en charge FFE

Stage de haut niveau sur convocation du DTN	Prise en charge intervenants et installations **Cheval** Boxe (première litière) : 2 chevaux maximum par voltigeur Transport au barème fédéral pour le Groupe France **Voltigeur/Longeur** Hébergement + Transport athlètes Groupe France Restauration au barème fédéral Groupe France
Stages de préparation au Championnat du Monde Stages PFV Stages sur site de résidence des chevaux de tête (sur validation du responsable de la discipline)	Prise en charge intervenants et installations **Cheval** Boxe (première litière) : 2 chevaux maximum par voltigeur Transport au barème fédéral **Voltigeur/Longeur** Hébergement + restauration au barème fédéral Transport athlètes **Groom** (1 par cheval, la DTN se réserve le droit de fixer un nombre max en fonction du nombre de chevaux engagés) Hébergement + restauration + Transport au barème fédéral

Championnat d'Europe Le Mans 29 juillet au 2 août 2026	**Cheval** Boxes (première litière) + engagements Transport au barème fédéral **Voltigeur/Longeur** Hébergement + restauration au barème fédéral Transport au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 300€ par voltigeur/longeur en individuel **Groom** (1 par cheval, la DTN se réserve le droit de fixer un nombre max en fonction du nombre de chevaux engagés) Hébergement + restauration + Transport au barème fédéral	
CVI Prise en charge de 3 CVI2J* par athlète. Saumur (FRA) 02 au 05 avril Ermelo (NED) 24 au 26 avril Lier (BEL) 29 avril au 03 mai Opglabbeek (BEL) 28 au 31 mai Krumke (GER) 04 au 07 juin Seuls seront pris en charge les voltigeurs sélectionnés par l'Entraîneur National soumis à l'accord du DTN	**Individuels**	
	Note de 7 à 7.5: Transport cheval au barème fédéral	Note supérieure à 7.5: Transport cheval + hébergement / restauration voltigeurs/longeur au barème fédéral
	Equipe	
	Note de 7.3 à 7.7 : Transport cheval au barème fédéral	Note supérieure à 7.7: Transport cheval + hébergement / restauration voltigeurs/longeur au barème fédéral
	Pas de Deux	
	Note de 7.5 à 8 : Transport cheval au barème fédéral	Note de supérieure 8 : Transport cheval + hébergement / restauration voltigeurs/longeur au barème fédéral

Aides fédérales pouvant être versées à tous les longeurs / voltigeurs

Aides d'Etat réservées aux Sportifs de Haut Niveau des Collectifs Seniors ou Relèves sous réserve et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport

Liste des Sportifs de Haut Niveau 2026

ELITE (2 sportifs)	
GARDIES Théo	LANGLOIS Sébastien*

SENIORS (2 sportifs)	
DEVEDU Loic *	JABET Quentin

RELEVES (8 sportif)	
BRAUN Jeanne	GOLZE Benita Julia*
DA SILVA Zoe	KERSULEC Yannick*
DELAUNAY Ruben	MENAND Tom
DUMONT Louis	TERRIER Dorian

Liste des Sportifs Espoirs 2026

ESPOIRS (6 sportifs)	
ABOUSAID Sirine	MARMIN Maelys
BOUSIGNAC DUMONT Maud*	TERRIER Baptiste
DAO DUC LONG Léna	THIBAUDAT Noely
GEHAN Océane	

Collectif National 2026

Collectif National (10 sportifs)	
ASTERDAMER Alabama	GUYOT GAY Noé
AUBE CHETRUS Charles	HURON Lina
DOMENGE Jeanne	MARTIN Sophie
DUMAS DENIVET Laura	MC NULTY Adrien
DUPON Lisa*	TIXIER Liam
DUPON JOOSTEN Marina*	

* Longeur

Conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau, Espoir et au Collectif National pour 2027

		ELITE	SENIOR	RELEVE
Championnat du Monde senior individuel	*1 athlète+1longeur*	1	2 à 8	
Championnat du Monde senior équipe	*6 athlètes + 1 longeur*	1	2 à 4	
Championnat du Monde Pas de Deux	*2 athlètes + 1 longeur*	1	2 à 8	
Championnat du Monde Coupe des Nations	*8 athlètes + 3 longeurs*	1	2 à 6	
Championnat d'Europe senior individuel	*1 athlète+1longeur*		1 à 3	4 à 20
Championnat d'Europe senior Equipe	*6 athlètes + 1 longeur*		1 à 3	4 à 6
Championnat d'Europe senior Pas de Deux	*2 athlètes + 1 longeur*		1 à 3	4 à 15
Championnat d'Europe senior Coupe des Nations	*8 athlètes + 3 longeurs*		1 à 3	4 à 6
Championnat du Monde Jeunes individuel	*1 athlète+1longeur*			1 à 3
Championnat du Monde Jeunes équipe	*6 athlètes + 1 longeur*			1 à 3
Championnat du Monde Jeunes Pas de Deux	*2 athlètes + 1 longeur*			1 à 3
Championnat du Monde Junior individuel	*1 athlète+1longeur*			1 à 3
Championnat du Monde Junior équipe	*6 athlètes + 1 longeur*			1 à 3
Championnat du Monde Junior Pas de Deux	*2 athlètes + 1 longeur*			1 à 3
Championnat d'Europe Jeunes individuel	*1 athlète+1longeur*			1 à 3
Championnat d'Europe Jeunes équipe	*6 athlètes + 1 longeur*			1 à 3
Championnat d'Europe Jeunes Pas de Deux	*2 athlètes + 1 longeur*			1 à 3
Championnat d'Europe Juniors individuel	*1 athlète+1longeur*			1 à 3
Championnat d'Europe Juniors équipe	*6 athlètes + 1 longeur*			1 à 3
Championnat d'Europe Juniors Pas de Deux	*2 athlètes + 1 longeur*			1 à 3
CVI3* / CVIO3* individuel	*1 athlète+1longeur*			1 à 3
CVI3* / CVIO3* équipe	*6 athlètes + 1 longeur*			1

		ESPOIR (25 ans et moins)
Championnat du Monde Jeunes individuel	*1 athlète + 1 longeur*	Participation
Championnat du Monde Jeunes équipe	*6 athlètes + 1 longeur*	Participation
Championnat du Monde Jeunes Pas de Deux	*2 athlètes + 1 longeur*	Participation
Championnat du Monde Junior individuel	*1 athlète + 1longeur*	Participation
Championnat du Monde Junior équipe	*6 athlètes + 1 longeur*	Participation
Championnat du Monde Junior Pas de Deux	*2 athlètes + 1 longeur*	Participation
Championnat d'Europe Jeunes individuel	*1 athlète + 1 longeur*	Participation
Championnat d'Europe Jeunes équipe	*6 athlètes + 1 longeur*	Participation
Championnat d'Europe Jeunes Pas de Deux	*2 athlètes + 1 longeur*	Participation
Championnat d'Europe Juniors individuel	*1 athlète + 1 longeur*	Participation
Championnat d'Europe Juniors équipe	*6 athlètes + 1 longeur*	Participation
Championnat d'Europe Juniors Pas de Deux	*2 athlètes + 1 longeur*	Participation

Ces compétitions préparent la compétition de référence de l'année et participent à la sélection pour cette échéance. Elles correspondent parfaitement aux normes techniques des compétitions de référence.

Les performances ci-dessus sont des performances indicatives qui n'impliquent pas l'accès automatique sur la liste SHN ou CN ou CE. La Direction Technique Nationale peut intégrer les sportifs dont la progression laisse présager un avenir international au plus haut niveau.

Le collectif national sera composé de sportifs faisant partie de la longue liste du sélectionneur national arrêtée à la date du 1er Décembre.
Pourront intégrer le collectif national et le collectif espoir de jeunes sportifs intégrés par la DTN dans le programme d'accession haut niveau jeunes.

Dates d'inscription (année suivant la performance)

Elite : 01/01/2027 au 31/12/2028
Senior et Relève : 01/01/2027 au 31/12/2027
Espoir et collectif national : 01/01/2027 au 31/12/2027

La réinscription sur les listes SHN pourra être remise en cause dès lors que le suivi médical réglementaire n'aura pas été effectué.

L'inscription d'un longeur sur les listes SHN, Espoirs ou Collectif National pourra être remise en cause si celui-ci longe un couple relevant d'une fédération étrangère.